



**Pour une société fondée
sur la recherche du bien-être**

**Lutter contre tous les visages de la pauvreté et
de l'exclusion sociale**

Mémoire du G15+

**Consultation publique en vue de l'élaboration du
quatrième plan d'action gouvernemental en matière de
lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**

16 juin 2023



À propos du G15+

Le collectif G15+ s'appuie sur le dialogue social pour favoriser la transformation de l'économie québécoise vers une société plus solidaire, prospère et verte et placer le bien-être de la population au cœur des politiques publiques. Fondé en mars 2020, il est composé de leaders économiques, syndicaux, sociaux et environnementaux du Québec.

Le G15+ comprend le Conseil du patronat du Québec, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, Fondation David Suzuki, le Chantier de l'économie sociale, Vivre en Ville, l'Ordre des urbanistes du Québec, Écotech Québec, Équiterre, Fondation, le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec, l'Association des Groupes de Ressources Techniques du Québec, la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement, COPTICOM Stratégies et Relations publiques, ainsi qu'à titre de partenaires de recherche, l'Institut du Québec, Annie Chaloux, professeure à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke et François Delorme, économiste et chargé de cours en économie de l'environnement à l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke.





Table des matières

INTRODUCTION	4
LE G15+, UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU SERVICE DU DIALOGUE SOCIAL	4
LA VISION DU G15+, PORTEUSE D'UNE CULTURE DE SOLIDARITÉ ET D'INCLUSION	5
LES PROPOSITIONS DU G15+ POUR PROMOUVOIR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE.....	7
UNE APPROCHE DE BIEN-ÊTRE, BIEN PLUS QU'UN CONCEPT : UN OUTIL EFFICACE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE ...	12
LES VISAGES MULTIPLES DE LA PAUVRETÉ ET DE L'EXCLUSION SOCIALE	15
LES INDICATEURS DU BIEN-ÊTRE AU QUÉBEC, UNE BOUSSOLE INÉDITE POUR MESURER LE PROGRÈS DE NOS ACTIONS DE LUTTE À PAUVRETÉ ET À L'EXCLUSION SOCIALE.....	15
UN SURVOL DES DERNIÈRES TENDANCES DES INDICATEURS DU BIEN-ÊTRE AU QUÉBEC	17
CONCLUSION.....	21



Introduction

Nous, membres du collectif G15+, désirons faire émerger une société qui place le bien-être de la population au cœur des décisions individuelles et collectives. Nous sommes issus d'une culture unique qui accorde une place de choix à la concertation et à la cohésion sociale, contribuant à faire du Québec une société distincte en Amérique du Nord. **En misant sur le dialogue social, nous proposons une véritable transformation de notre société.**

Depuis 2020, les membres du collectif G15+ ont lancé un appel pour transformer le Québec et miser sur le dialogue avec la société civile pour bâtir une société solidaire, prospère et verte. Le G15+ partage le fruit de son dialogue entre ses partenaires de la société civile qui considèrent que de nouvelles orientations en matière économique, environnementale et sociale sont nécessaires au Québec pour placer le bien-être de la population au cœur de nos décisions collectives. Elles ont proposé d'une même voix [12 chantiers](#) à mener pour transformer ensemble le Québec.

En 2022, le G15+ a dévoilé les [Indicateurs du bien-être au Québec](#) avec l'objectif **d'encourager le gouvernement du Québec à intégrer le bien-être au cœur des politiques publiques.** En proposant une méthode alternative de mesure du progrès, trop longtemps fondée sur la croissance du Produit intérieur brut (PIB) et de la création d'emplois, une société basée sur la recherche du bien-être offrirait aux décideurs publics et à la population un cadre de référence mieux adapté aux grands défis d'aujourd'hui et de demain, et favoriserait l'adhésion publique à un projet de société ambitieux.

Le G15+, un acteur incontournable de la société civile au service du dialogue social

Le G15+ remercie le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) pour l'organisation d'une consultation publique visant à recueillir les opinions et les pistes d'actions de la population en vue de l'élaboration du quatrième plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le G15+ salue la volonté du gouvernement de prolonger le Plan d'action gouvernemental en matière d'inclusion économique et de participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS) afin de garantir une consultation approfondie de la population et de développer des actions concertées avec les partenaires engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et de ne pas compromettre la situation déjà difficile des



personnes visées par les mesures¹. **En tant qu'acteur réunissant une expertise diversifiée et une pluralité de points de vue, le G15+ offre au MESS une caisse de résonance incomparable de la société civile.**

Comme le souligne le MESS, le Québec n'a pas été épargné par les conséquences de la pandémie et de l'inflation, qui ont un impact significatif sur la population, en particulier sur les personnes à faible revenu :

- Les coûts des denrées alimentaires ont augmenté de 11,3 % et les coûts du logement de 7,1 % entre janvier 2022 et janvier 2023.
- Les ménages à faible revenu consacrent une part plus importante de leur budget aux dépenses alimentaires et au logement par rapport à la moyenne des ménages.
- L'augmentation du coût de la vie affecte le pouvoir d'achat des consommateurs, en particulier des ménages à faible revenu qui éprouvent déjà des difficultés à subvenir à leurs besoins essentiels en matière de logement, d'énergie et de nourriture.

De plus, bien que le pourcentage de personnes à faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC) (base 2018) soit passé de 13,5 % à 5,2 % entre 2015 et 2021, la pauvreté persiste principalement parmi les personnes seules à faible revenu (qu'elles soient âgées ou non) et les familles monoparentales dont la cheffe de famille est une femme. De nombreuses personnes âgées sont aussi aux prises avec d'énormes difficultés pour répondre à leurs besoins essentiels². Le sort des Premières Nations situées au Québec et des Inuits du Nunavik demeure également une préoccupation majeure pour le collectif, compte tenu des disparités observées dans plusieurs aspects du bien-être individuel et collectif.

La vision du G15+, porteuse d'une culture de solidarité et d'inclusion

Le PAGIEPS émane de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* (L.R.Q., c. L-7), dont l'article 1 stipule qu'elle « vise à guider le gouvernement et l'ensemble de la société québécoise vers la planification et la réalisation d'actions pour combattre la pauvreté, en prévenir les causes, en atténuer les effets sur les individus et les familles, contrer l'exclusion sociale et tendre vers un Québec sans pauvreté »³.

¹ Cette consultation s'inscrit dans le cadre des efforts visant à remplacer le PAGIEPS. L'application du PAGIEPS a été prolongée jusqu'au 30 juin 2024, sur recommandation de la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire au Conseil des ministres, et par décret gouvernemental permettant au PAGIEPS de dépasser la date limite initiale du 31 mars 2023.

² Gouvernement du Québec (2023). Mémoire au Conseil des ministres (partie accessible au public). [Demande de prolongation du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 et des normes du Fonds québécois d'initiatives sociales](#), 6 pages.

³ L'article 2 de la Loi définit la pauvreté comme « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société ».



La Loi prévoit la mise en place d'une Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui s'articule autour des cinq orientations suivantes pour en atteindre les buts (article 7)⁴⁵ :

1. Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes ;
2. Renforcer le filet de sécurité sociale et économique ;
3. Favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail ;
4. Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société ;
5. Assurer, à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions.

Le G15+ souhaite souligner la forte convergence entre ces objectifs sociétaux et sa vision. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale représente l'un des traits distinctifs les plus importants du Québec par rapport aux autres sociétés nord-américaines. La solidarité occupe une place prépondérante dans notre collectivité. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale bénéficie d'un consensus national, transcendant les gouvernements, et constitue un élément majeur de l'identité de la population québécoise, présent dans toutes les institutions de notre société. **En somme, on ne peut parler d'une société solidaire et inclusive sans s'attaquer aux enjeux et à toutes les formes de pauvreté et d'exclusion sociale.**

Depuis ses débuts, le collectif plaide en faveur d'un Québec qui place l'économie au service de la qualité de vie de sa population. Il vise une société québécoise solidaire, prospère et verte, ayant pour mission principale d'améliorer le bien-être de sa population.

Cultiver et promouvoir la solidarité et l'inclusion de tous les personnes, en créant les conditions d'épanouissement et de dignité, est une responsabilité individuelle et sociétale :

- Un plancher économique et social global⁶ est nécessaire pour permettre aux individus de mener une vie véritablement libre, épanouissante, gratifiante et digne⁷ ;
- La solidarité renforce l'interdépendance entre les individus et entre les générations, et elle combat l'exclusion sociale et les dégâts causés par l'isolement.

⁴ L'article 7 précise également que « ces actions doivent également, dans leur conception et leur mise en œuvre, viser à prendre en compte les réalités propres aux femmes et aux hommes, en appliquant notamment une analyse différenciée selon les sexes, de même que les incidences plus fortes de pauvreté dans certaines régions ou parties de territoire et les besoins spécifiques de certains groupes de la société présentant des difficultés particulières, notamment en raison de leur âge, de leur origine ethnique ou de leurs déficiences ou incapacités. »

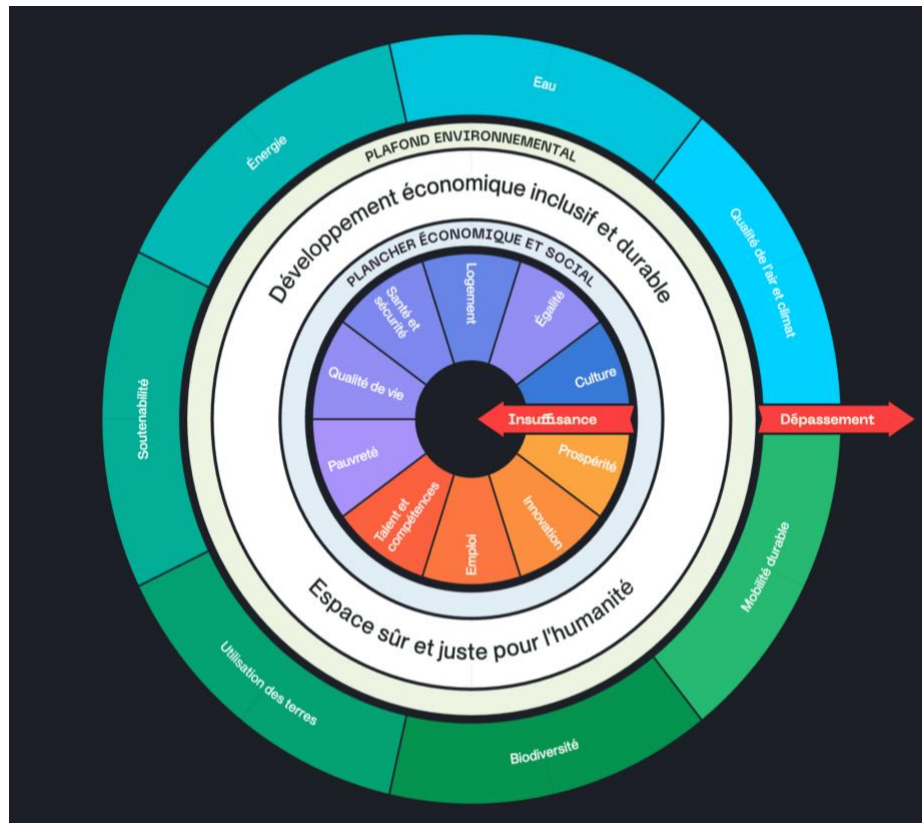
⁵ En outre, la Loi institue la création d'un Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et d'un Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Elle prévoit aussi la mise en place du Fonds québécois d'initiatives sociales.

⁶ Référence au concept de l'[économie du beigne](#) (« *doughnut economics* ») de l'économiste britannique Kate Raworth. Ce concept permet de modéliser l'espace d'équilibre permettant de répondre aux besoins de l'humain tout en ne dépassant pas les limites planétaires. Ce concept est à la base d'un projet phare du G15+ pour incarner notre boussole collective, les [Indicateurs du bien-être au Québec](#).

⁷ Cet élément s'inspire grandement des travaux d'Amartya Sen, prix Nobel de l'économie 1998 pour sa contribution à une économie de bien-être.



En favorisant la solidarité et l'inclusion, nous construisons une société plus résiliente et harmonieuse, où chaque personne a la possibilité de contribuer et de bénéficier du bien-être collectif.



L'économie du beigne de Kate Raworth, source d'inspiration des Indicateurs du bien-être au Québec

Les propositions du G15+ pour promouvoir une société plus inclusive

Le G15+ met de l'avant de **nombreuses propositions visant à promouvoir le renforcement d'une société plus inclusive**. Ces propositions font l'unanimité et bon nombre d'entre elles s'inscrivent parfaitement dans le cadre de la consultation actuelle.

Ces propositions sont catégorisées en fonction des **thèmes généraux de la consultation gouvernementale** :

1. Revenus et emploi
2. Éducation, famille et personnes âgées
3. Besoins essentiels
4. Proximité et inclusion sociale
5. Premières Nations et Inuits



En matière de « **Revenus et emploi** », le collectif propose certaines pistes d'action :

Propositions du G15+
<p>Impliquer les entreprises et la main-d'œuvre dans la transition</p> <ul style="list-style-type: none">→ Élaborer une stratégie de développement économique et industrielle permettant de mobiliser et d'accompagner les acteurs économiques et les milieux de travail (entreprises et main-d'œuvre) pour assurer une transition juste vers une économie sobre en carbone et résiliente, et contribuant à la compétitivité des organisations, des secteurs économiques et des régions.→ Déployer des programmes adéquats de soutien au revenu, dans une perspective de diversification économique et industrielle, de requalification et de réduction des inégalités sociales et géographiques.
<p>Assurer l'exemplarité <u>sociale</u> et environnementale des marchés publics⁸</p> <ul style="list-style-type: none">→ Systématiser l'utilisation de critères sociaux, environnementaux par l'État et les municipalités, et les rendre obligatoires dans l'adjudication ou l'attribution des contrats publics (dans le respect des ententes internationales lorsqu'applicable) afin que l'octroi des contrats publics mise désormais sur des critères de valeur et de qualité plutôt que principalement le choix du plus bas soumissionnaire conforme.→ Déterminer des cibles d'acquisition responsable précises et progressives offrant de la prévisibilité aux fournisseurs de biens, services et travaux de construction.
<p>Mobiliser les acteurs financiers au service de la résilience climatique et de la diversité biologique</p> <ul style="list-style-type: none">→ Encourager les investissements d'impact, c'est-à-dire ceux réalisés avec l'intention de générer un impact <u>social</u> et environnemental positif et mesurable.→ Inciter le secteur de la finance à conditionner le financement d'entreprises à l'établissement de critères <u>ESG</u> élevés et ce, dans une démarche de <u>transition juste</u>.

⁸ Pour plus de détails sur le rôle fondamental des marchés publics exemplaires pour améliorer l'inclusion sociale, consultez le [mémoire](#) du G15+ déposé en mars 2022 dans le cadre des consultations particulières et auditions sur le projet de loi n°12, *Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics*.



En matière d'« **Éducation, famille et personnes âgées** », le collectif propose certaines pistes d'action :

Propositions du G15+
<p>Former aux enjeux environnementaux et climatiques et aux compétences de la transition</p> <ul style="list-style-type: none">→ Élaborer des programmes de formation initiale et continue — adaptés à leur réalité — destinés aux gestionnaires, aux travailleuses et travailleurs dans l'objectif de les former aux compétences à acquérir pour réduire l'impact de leur secteur d'activité, ainsi qu'aux compétences du futur (littératie, numératie, compétences numériques, capacité d'adaptation, etc.)
<p>Favoriser l'égalité des chances en matière d'éducation</p> <ul style="list-style-type: none">→ Augmenter le financement dédié aux programmes et aux mesures de soutien qui favorisent une plus grande accessibilité à la formation dans l'objectif d'accroître la persévérance scolaire, la réussite éducative et la diplomation, en particulier chez les groupes les plus vulnérables et sous-représentés du marché du travail (étudiant.e.s de la première génération, membres des peuples autochtones, femmes, personnes en situation de handicap, personnes immigrantes, etc.), en lien avec les besoins du marché du travail
<p>Investir dans le réseau d'éducation à l'enfance</p> <ul style="list-style-type: none">→ Augmenter la capacité d'accueil du réseau de services de garde à l'enfance en soutenant les principaux acteurs dans l'opérationnalisation de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance.→ Valoriser davantage le métier d'éducateur et d'éducatrice de la petite enfance.
<p>Vieillir dans la dignité</p> <ul style="list-style-type: none">→ Renforcer les budgets publics consacrés aux soins et aux services de maintien à domicile, peu importe le lieu de résidence, dans l'objectif de retarder autant que possible la perte d'autonomie et l'admission en Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD).→ Développer une offre de services adaptée aux personnes âgées, dispensée par les acteurs publics, privés et collectifs, tout en évaluant leur qualité selon des indicateurs rigoureux.
<p>Miser sur la prévention en santé</p> <ul style="list-style-type: none">→ Promouvoir, notamment chez les enfants et les aînés, l'activité physique et les saines habitudes alimentaires.→ Investir dans la formation des différents intervenants et leur rôle de communicateurs.→ Investir adéquatement dans les programmes de santé publique.



- Financer le déploiement d'innovations communautaires en santé visant à rendre plus accessibles et adaptés les soins aux personnes vulnérables.

En matière de « **Besoins essentiels** », le collectif propose certaines pistes d'action :

Propositions du G15+
<p>Organiser des États généraux sur l'habitation pour une sortie durable de la crise du logement</p> <ul style="list-style-type: none">→ Aborder simultanément les solutions visant à 1) Comblent le déficit de logements partout au Québec, en particulier à proximité des emplois et des services ; 2) Construire une abondance de logements sociaux et communautaires ; 3) Augmenter l'efficacité dans la livraison de nouveaux logements.
<p>Lancer un vaste chantier de construction et de rénovations de logements sociaux et communautaires</p> <ul style="list-style-type: none">→ Construire 5 000 logements par an pour les 5 prochaines années, en y assurant un financement gouvernemental correspondant à 50 % des coûts de réalisation et en tenant compte de la réalité de réalisation des communautés.→ Miser sur la création d'habitations flexibles, adaptables en fonction du degré de capacité de leurs occupants, et notamment des personnes âgées en perte d'autonomie.→ Amorcer un chantier de rénovations majeures du parc locatif québécois soutenu, entre autres, par une nouvelle génération du programme Rénovation Québec.→ Mettre en disponibilité des propriétés publiques excédentaires pour le développement de logements sociaux et communautaires.
<p>Rendre le système alimentaire institutionnel exemplaire</p> <ul style="list-style-type: none">→ Mettre en place un programme de cantine scolaire universel qui proposerait une alimentation saine et suffisante sur le plan nutritionnel.
<p>Lutter contre le gaspillage alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none">→ Favoriser la redistribution des surplus alimentaires destinés autrement à l'élimination.



En matière de « **Proximité et inclusion sociale** », le collectif propose certaines pistes d'action :

Propositions du G15+

Contribuer à l'inclusion sociale de tous

- Établir des cibles visant la représentativité de diversité de la population dans les instances de gouvernance et autres lieux décisionnels d'organisations publiques et parapubliques.
- Augmenter le nombre de places encadrées par les réseaux d'entreprises d'insertion et d'entreprises adaptées.
- Assurer un financement adéquat des organisations communautaires, qui œuvrent à maintenir et renforcer la cohésion sociale.

Optimiser l'utilisation des terrains et des bâtiments sous-utilisés

- Créer un inventaire des actifs immobiliers du gouvernement du Québec afin d'optimiser l'utilisation des bâtiments excédentaires.
- Élaborer une politique de transfert à la communauté de biens publics sous-utilisés, incluant un droit de premier achat de bâtiments identifiés collectivement comme étant d'intérêt pour une communauté ou la constitution ou la reprise d'entreprises d'économie sociale.

Soutenir la concertation régionale

- Soutenir davantage les organisations de concertation existantes hors des grands centres urbains afin d'accroître les moyens de mener des actions structurantes sur ces territoires, et en particulier les actions reposant sur la concertation sectorielle et intersectorielle.

Assurer un accès équitable pour tous aux arts et la culture

- Soutenir davantage les organisations artistiques et culturelles de l'ensemble du territoire pour consolider les ressources qui permettront l'accès physique et financier à l'offre culturelle à la population du Québec.
- Soutenir davantage le déploiement du Programme La culture à l'école pour que chaque jeune puisse vivre des expériences culturelles contribuant au développement de son sens critique.

Reconnaître la valeur des services écologiques rendus par les milieux naturels

- Intégrer les infrastructures naturelles dans la planification et la gestion du territoire, grâce à un ajustement du cadre normatif, réglementaire et législatif ainsi qu'au moyen de la prise en compte des actifs naturels dans l'élaboration des plans de gestion des biens d'infrastructure des municipalités et des mesures d'adaptation aux changements climatiques.



En matière de « **Premières Nations et Inuits** », le collectif propose certaines pistes d'action :

Propositions du G15+
<p>Établir des relations constructives avec les Premières Nations et les Inuits</p> <ul style="list-style-type: none">→ Assurer un développement économique, social et environnemental respectueux des peuples autochtones, qui garantit l'obligation de les consulter en vue d'obtenir leur consentement libre, préalable et éclairé.
<p>Organiser des États généraux sur l'habitation pour une sortie durable de la crise du logement</p> <ul style="list-style-type: none">→ Offrir une place conséquente aux Premières Nations du Québec et aux Inuits du Nunavik afin de soutenir leurs démarches pour développer des nouvelles solutions répondant aux enjeux de pénurie de logement dans leurs communautés.
<p>Réduire les sources de pollution touchant les personnes</p> <ul style="list-style-type: none">→ Financer la mise à niveau dans les plus brefs délais des ouvrages d'eau potable et d'assainissement des eaux usées, en particulier ceux situés dans les communautés autochtones.

Une approche de bien-être, bien plus qu'un concept : un outil efficace de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Les Indicateurs du bien-être au Québec sont essentiels pour suivre l'évolution du bien-être de la population et se comparer à d'autres juridictions⁹. Cependant, **le G15+ estime qu'améliorer le bien-être à l'échelle du Québec ne se limite pas à établir des indicateurs. Il est également crucial d'utiliser ces indicateurs pour prendre des décisions.**

Le G15+ croit qu'**il est impératif de transposer le concept de bien-être dans les politiques publiques et les investissements**, et de sensibiliser les décideurs publics aux avantages

⁹ Depuis 2022, les Indicateurs du bien-être au Québec permettent une comparaison avec l'Ontario et l'ensemble du Canada, et ce avec des données remontant pour certains indicateurs jusqu'aux années 1970. Le G15+ dévoilera d'ici les prochains mois une prochaine édition de son tableau de bord qui permettra une comparaison internationale.

En parallèle, la Communauté métropolitaine de Montréal a [annoncé](#) le 25 mai 2023 qu'elle développera d'ici le printemps 2024 les Indicateurs vitaux du Grand Montréal, inspirés de la démarche du G15+, pour suivre faciliter la prise de décision pour les intervenants publics et privés œuvrant à faire du Grand Montréal une région plus durable et inclusive.



concrets de l'intégration des moteurs du bien-être dans les processus décisionnels du gouvernement du Québec :

- Comprendre les impacts des politiques publiques sur la qualité de vie des gens ;
- Orienter les investissements publics vers les secteurs ayant le plus grand impact sur le bien-être des citoyens ;
- Adopter une vision globale et intégrée pour aborder les problèmes complexes de notre société, en incluant les aspects économiques, sociaux, environnementaux et culturels du bien-être ;
- Améliorer la transparence et l'imputabilité dans la prise de décisions, en exposant les moteurs de nos choix et les compromis nécessaires.

Également, **trois questions devraient guider particulièrement les décisions visant à réduire la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale** :

1. La répartition : Comment le bien-être est-il réparti dans le temps, l'espace et entre les différents groupes de personnes ?

La répartition du bien-être concerne la distribution des ressources et des avantages de la société entre les individus. Une répartition inégale, avec une concentration excessive des ressources entre les mains d'une minorité, peut conduire à une augmentation de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Une répartition plus équitable est essentielle pour réduire ces problèmes et permettre à tous d'accéder aux ressources de base nécessaires pour mener une vie digne, et ce, dans toutes les régions du Québec, qui vivent des enjeux différents reliés à la pauvreté.

2. La résilience : Les individus, les communautés, les institutions, les organisations et l'environnement ont-ils la capacité de faire face aux stress et aux chocs, ou de les absorber ?

La résilience du bien-être fait référence à la capacité des individus et des communautés à faire face aux difficultés et à se rétablir après des chocs économiques, sociaux ou environnementaux. Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont souvent plus vulnérables à ces chocs et ont du mal à se rétablir. Promouvoir la résilience du bien-être implique de fournir un soutien financier, social et émotionnel aux individus et aux communautés marginalisés, afin de les aider à surmonter les obstacles et à se rétablir plus rapidement. C'est pourquoi il est nécessaire de soutenir adéquatement les organismes communautaires de première ligne, lesquels participent activement à la mise en œuvre des politiques visant à aider les personnes vulnérables.

3. La soutenabilité : Dans quelle mesure préservons-nous notre bien-être pour les générations futures ?

La soutenabilité du bien-être concerne la capacité de maintenir et de préserver le bien-être des générations actuelles et futures. Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale implique non seulement de répondre aux besoins immédiats, mais aussi de mettre en place des



mesures et des politiques durables qui favorisent le bien-être à long terme. Cela nécessite des investissements pérennes, logiques et ciblés dans l'éducation, la santé, les infrastructures, le développement économique durable, la protection de l'environnement et la promotion de l'égalité des chances.

En somme, la répartition équitable du bien-être, la promotion de la résilience et la garantie de la soutenabilité sont des éléments clés pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale de manière efficace et durable. Ces trois éléments sont interconnectés et nécessitent une approche holistique pour créer des sociétés plus justes et inclusives.

Cette approche holistique à une société solidaire a l'avantage de **créer des collaborations accrues entre les ministères aux missions différentes**, de mettre en lumière les compromis nécessaires pour les décideurs publics au moyen de données probantes, et d'élaborer des politiques publiques dans une perspective de long terme et de manière intégrée et concertée.

- Comment l'intégration d'infrastructures naturelles (ex. forêts urbaines, arbres de rue, milieux humides et hydriques) dans l'aménagement du territoire permet-il d'améliorer la qualité de l'air et de renforcer la résilience aux changements climatiques en fonction, par exemple, du statut socioéconomique, de la région, de l'ethnicité ?
- Comment un projet de loi visant l'accélération des projets d'infrastructure favorise-t-il des secteurs économiques à prédominance masculine ou féminine ?
- Quel est l'impact d'une décision de transport sur l'accessibilité des populations vulnérables à la mobilité durable ?

En résumé, une répartition équitable du bien-être, la promotion de la résilience et la garantie de la soutenabilité sont des éléments clés pour combattre efficacement et durablement la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces trois éléments sont interconnectés et nécessitent une approche holistique pour créer des sociétés plus justes et inclusives (politiques publiques, fiscalité, normes, etc.). **La pauvreté et l'exclusion sociale sont des phénomènes multidimensionnels** qui se traduisent par des difficultés d'accès aux droits fondamentaux et par des atteintes à la dignité de l'individu.

Pour intégrer cette vision holistique au sein du gouvernement, il serait porteur d'adopter un cadre de référence gouvernemental du bien-être¹⁰ qui soutiendrait les analystes gouvernementaux en leur fournissant un cadre systématique et factuel pour comprendre les moteurs du bien-être, envisager les impacts des politiques sur les piliers du bien-être et rendre compte des décisions prises.

Ce cadre de référence devrait s'appuyer sur un système national d'indicateurs, élaboré par l'Institut de la statistique du Québec, en utilisant les recherches scientifiques disponibles

¹⁰ Le G15+ a déposé une feuille de route pour la mise en place d'une approche de bien-être à l'échelle gouvernementale. Pour plus de détails, consultez le [mémoire](#) déposé en janvier 2023 dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028.



pour obtenir des indicateurs robustes et collecter des données dans les domaines où il en manque actuellement.

En conclusion, **le prochain plan d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ne devrait pas être le seul instrument gouvernemental pour démontrer comment ses mesures contribuent aux objectifs sociétaux.** La synergie gouvernementale peut permettre des actions qui dépassent le cadre du MESS et renforcer les initiatives des ministères apparemment moins liés à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Par exemple, il serait plus efficace d'investir dans une meilleure expansion des infrastructures sociales telles que les centres de la petite enfance (ministère de la Famille) ou d'augmenter les budgets publics alloués aux soins à domicile (ministère de la Santé et des Services sociaux). De plus, il serait bénéfique d'allouer une partie du Plan québécois des infrastructures (PQI) au déploiement d'infrastructures naturelles, en mettant l'accent sur la création d'une canopée urbaine dans les quartiers défavorisés (ministère des Finances, Secrétariat du Conseil du Trésor et ministère des Affaires municipales).

Bref, une société de bien-être désigne bien plus qu'un concept. Elle implique la mise en place d'outils en appui aux décideurs publics, d'une approche axée sur les résultats et la transparence des choix, et sur le renforcement de la solidarité entre les gens et les générations.

Les visages multiples de la pauvreté et de l'exclusion sociale

Les Indicateurs du bien-être au Québec, une boussole inédite pour mesurer le progrès de nos actions de lutte à pauvreté et à l'exclusion sociale

Comme société, ce que nous choisissons de mesurer importe beaucoup. Cela détermine la priorité consacrée aux enjeux sociétaux et l'orientation des politiques publiques. En d'autres mots, la direction prise par toute une société.

Les organisations et les partenaires du G15+ ont entrepris **une démarche importante de co-construction** en s'appuyant sur une approche méthodologique rigoureuse et en étudiant les meilleures pratiques internationales grâce aux Indicateurs du bien-être au Québec (www.indicateurs.quebec). Dans cette ère d'urgence climatique et sociale, les membres du collectif estiment qu'il est nécessaire de revenir à ce qui compte le plus pour les citoyens du Québec et d'identifier réellement ce que nous valorisons.



La prémisse de cette démarche consiste à reconnaître et à renforcer l'interdépendance de l'économie, de la société et de l'environnement. Les différents piliers ne sont pas indépendants les uns des autres, mais ils s'influencent mutuellement : les perturbations climatiques et environnementales n'affectent pas de manière égale les personnes à haut et à bas revenu, qui à leur tour n'ont pas les mêmes capacités, outils, autonomie ou ressources financières pour faire face à ces perturbations.

Grâce à cette boussole inédite, les Indicateurs du bien-être au Québec contribuent à améliorer notre compréhension de l'interdépendance des dimensions économiques, sociales et environnementales, afin que nous puissions adopter des politiques publiques qui répondent aux attentes de la population québécoise et aux défis auxquels fait face notre société au 21^e siècle.

De nombreux indicateurs de bien-être, qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux, peuvent servir de références utiles pour suivre l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion sociale au Québec. Parmi les indicateurs suivis par le G15+, on peut citer, de manière non exhaustive, les suivants :

Indicateurs économiques

- Travail à temps partiel involontaire
- Travail à statut temporaire pour les 25 à 54 ans
- Proportion de la population de 25 ans et plus ayant au moins un diplôme d'études secondaires
- Jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni aux études, ni à l'emploi ni en formation
- État de l'économie sociale

Indicateurs sociétaux

- Personnes à faible revenu, selon la mesure de faible revenu (MFR ou MFR-60)
- Personnes à faible revenu, selon la mesure du panier de consommation (MPC)
- Écart du taux d'emploi entre les hommes et les femmes de 25-54 ans
- Enfants de 0 à 12 ans dont la mère a un emploi
- Écart du taux d'emploi entre les Autochtones et les Allochtones de 25-54 ans
- Intégration économique des immigrants
- Coefficient de Gini/Indice de Palma/Élasticité intergénérationnelle des revenus
- Qualité du système de garde à l'enfance
- Appui à la mission globale des organismes communautaires qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités
- Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement
- Inoccupation des logements
- Itinérance
- Ménages en situation d'insécurité alimentaire
- Santé mentale pour les 12 ans et plus
- Indice de la gravité de la criminalité
- Espérance de vie à la naissance, hommes et femmes
- Engagement communautaire et implication bénévole



- Accès et fréquentation des bibliothèques

Indicateurs environnementaux

- Mauvaise qualité de l'air
- Total des catastrophes naturelles et urgences
- Santé environnementale
- Assainissement des eaux usées
- Accès à un parc ou un espace vert près de la maison
- Part modale des modes de mobilité durable

Des indicateurs de bien-être établis et suivis à l'échelle gouvernementale permettraient de mesurer l'impact réel des actions éventuellement mises en œuvre par le futur plan d'action gouvernemental. En outre, **le gouvernement du Québec pourrait contribuer à bonifier le tableau de bord pour mesurer des indicateurs actuellement considérés comme orphelins** (ex. itinérance, engagement communautaire et implication bénévole, etc.), faute de données robustes, grâce à une collecte de données améliorée.

Puisque **certains indicateurs nécessitent une approche plus granulaire ou plus régionale**, une avenue de recherche gouvernementale éventuelle, en collaboration avec le milieu universitaire et scientifique, serait de développer des indicateurs régionaux ou au moins des filtres permettant de régionaliser les données présentées afin d'avoir un portrait plus juste de la situation pour certains enjeux. Il en va de même pour la granularité relative à l'âge, l'ethnicité ou le genre, notamment.

Un survol des dernières tendances des Indicateurs du bien-être au Québec

Les tendances suivantes reflètent la lecture que le G15+ dégage grâce aux indicateurs économiques, sociétaux et environnementaux à l'égard de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Pilier économique

Les tendances suggèrent que l'augmentation notable du revenu disponible par personne, un marché de l'emploi plus dynamique, une main-d'œuvre plus qualifiée et plus éduquée ainsi qu'une productivité du travail légèrement accrue, ont représenté les principaux vecteurs d'amélioration de la situation économique québécoise ces dernières décennies.

Malgré l'amélioration de l'accessibilité au marché de l'emploi observée grâce aux données, ce constat se doit d'être nuancé. **Des progrès restent à faire afin de mieux intégrer les groupes plus vulnérables et marginalisés, ce qui permettrait de réduire la pauvreté et les inégalités économiques.** Il est également important de noter qu'un nombre important de postes vacants prévaut au Québec en raison du vieillissement démographique. Ce taux élevé de postes vacants pourrait à l'avenir affecter l'activité économique.



Au chapitre de l'**éducation** et de la **formation**, la proportion de la population de 25 ans et plus détenant au moins un diplôme d'études secondaires a augmenté d'environ 29 points de pourcentage entre 1990 et 2021, soit une augmentation de 1,4 % par année, ce qui porte à penser que **la population québécoise est de plus en plus éduquée**.

En revanche, **certains indicateurs qui se sont détériorés ou qui sont demeurés stables représentent des sources de préoccupation, surtout en matière d'endettement des ménages** et du secteur public. Ainsi, on observe une stagnation de la dette des ménages en proportion du revenu à un niveau excédant 100 % entre 2010 et 2021. Cela signifie que l'endettement des ménages excède leur revenu annuel, les rendant plus vulnérables aux hausses des taux d'intérêt.

Enfin, **plusieurs indicateurs économiques restent à documenter afin de nous offrir une vision beaucoup plus complète de l'évolution du pilier économique**. Par exemple, l'absence actuelle d'indicateurs sur le dynamisme de l'entrepreneuriat collectif et plus globalement de l'évolution du secteur de l'économie sociale au Québec — un vecteur important de l'innovation sociale — est un angle mort important de notre analyse.

Pilier sociétal

La population québécoise a connu une amélioration générale de ses conditions sociales depuis les premières années de collecte de données, dont certains indicateurs remontent à 1976. Sur les 22 indicateurs sociétaux analysés, 12 ont connu une nette amélioration, 5 sont demeurés stables ou inchangés, 3 n'ont qu'une seule donnée ne permettant pas d'évaluer leur progression et 2 se sont détériorés.

Cette amélioration des indicateurs sociétaux est tributaire de la **diminution de la pauvreté et du déclin des inégalités de revenu, de genre et d'ethnicité**.

De même, le **recul de la proportion de la population sous le seuil de faible revenu**, mesurée autant par la mesure du panier de consommation (MPC) que par la mesure de faible revenu (MFR-50), suggère une diminution de la pauvreté au sein de la société québécoise.

Du côté des inégalités de revenu, les deux indicateurs retenus, soit le coefficient de Gini et l'indice de Palma, se sont tous deux améliorés entre 1976 et 2020. **Les écarts d'emploi et de salaires entre les hommes et les femmes se sont également rétrécis**, mais demeurent toutefois notables. Enfin, le Québec connaît une **diminution de l'écart du taux d'emploi entre Autochtones et Allochtones tout comme une meilleure intégration économique des immigrants**, ce qui suggère une diminution des inégalités entre les personnes nées au Canada et les nouveaux arrivants, ainsi qu'entre les Autochtones et les Allochtones.

Des sujets de préoccupation demeurent notamment au chapitre des sports et de la culture, l'accès au logement, de même que sur le plan de la santé mentale de la population.



En particulier, notons qu'**aucune amélioration notable n'est relevée dans la proportion des emplois du domaine culturel ainsi que dans l'accès et la fréquentation des bibliothèques**, qui sont pourtant considérés comme des lieux d'accès privilégiés à la culture.

Quant au taux d'inoccupation des logements, il a chuté au Québec entre 1990 et 2021, avec un creux en 2019. Cela traduit un **accès plus difficile au logement**, phénomène qui est habituellement ressenti davantage dans les grands centres urbains.

Toujours dans le contexte des indicateurs sociétaux, on observe une **stagnation de la part des individus de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé mentale comme étant bonne ou très bonne entre 2015 et 2020**. Cette stagnation sur cinq ans laisse supposer que l'accès à des ressources pourrait être amélioré.

Malgré les 22 indicateurs du pilier sociétal, de nombreux indicateurs orphelins aux données absentes ou peu robustes restent à documenter dans l'optique de broser un tableau plus complet et plus approfondi des conditions sociales au Québec. Certains indicateurs représenteraient des ajouts importants qui nous permettraient de mieux prendre le pouls de la vitalité de la société québécoise. Parmi ceux-ci, on compte la qualité du système de garde à l'enfance, le nombre de personnes en situation d'itinérance, la santé environnementale, l'engagement communautaire et bénévole, la MFR-60 (une mesure relative indicatrice du revenu nécessaire à la sortie de la pauvreté) ou encore la vitalité des langues autochtones.

Globalement, malgré la progression de plusieurs indicateurs sociétaux, cela ne signifie pas que la situation sociale est maintenant enviable au Québec. À titre d'exemple, malgré la hausse du soutien aux organismes communautaires entre 2007 et 2020, plusieurs sont dans une situation critique depuis la pandémie, liée à un sous-financement chronique de leurs activités, ne leur permettant pas de desservir leurs clientèles comme ils le souhaiteraient.

Pilier environnemental

Les Indicateurs du bien-être au Québec dressent **un bilan peu favorable de l'état de notre environnement**. Parmi les 15 indicateurs environnementaux analysés, seulement 4 ont montré une nette amélioration, 5 sont restés stables ou inchangés, 4 n'ont qu'une seule donnée ne permettant pas l'évaluation de leur progression et 2 se sont détériorés. Dans le contexte actuel de la lutte aux changements climatiques, du dépassement des limites planétaires, de l'effondrement de la biodiversité ainsi que des impacts humains non négligeables sur la quantité et la qualité de l'eau, **la stagnation, voire la détérioration de plusieurs des indicateurs environnementaux**, suggère un manque d'actions efficaces à ce chapitre. On ne peut que conclure qu'énormément de travail reste à faire.

Contrairement aux constats relativement positifs des deux autres piliers, les résultats du pilier environnemental sont préoccupants. Par exemple, **la qualité de l'air s'est détériorée et la réduction des émissions totales de GES depuis 1990 est marginale**, malgré une diminution plus importante des émissions exprimées par personne. En plus de ses impacts



directs et néfastes sur la santé et la sécurité des individus, le réchauffement climatique affecte indirectement la qualité de l'air.

Des trois piliers, **c'est certainement le pilier environnemental pour lequel des indicateurs font cruellement défaut, par manque de données robustes et fréquentes**. En effet, des données chronologiques sur plusieurs années sont rares, ce qui rend la recherche d'indicateurs environnementaux encore plus difficile que celle des autres piliers[5]. Entre autres, il manque des indicateurs robustes sur la capacité de séquestration du carbone, le nombre des catastrophes naturelles et urgences, l'adaptation aux changements climatiques, la part modale des modes de mobilité durable, le niveau d'artificialisation des sols, l'évolution des écosystèmes et de la biodiversité. Ces indicateurs sont indispensables pour une meilleure compréhension et prise en compte de la situation environnementale québécoise dans les politiques publiques.

Un mot sur la COVID-19

Le pilier sociétal semble avoir connu une amélioration pendant la pandémie, selon les indicateurs analysés. À titre d'exemple, les inégalités ou encore les taux de pauvreté ont enregistré leur plus forte baisse depuis 20 ans durant les années 2020 et 2021. Cette réduction des inégalités et de la précarité peut être en bonne partie expliquée par le soutien massif apporté par les gouvernements lors de la pandémie.

Bien que ces développements apparaissent positifs, il est important de se rappeler que de nombreux individus ont perdu leur emploi pendant la pandémie et que leurs revenus ont été soutenus par l'aide d'urgence gouvernementale afin de subvenir à leurs besoins de base.

Comparaison du Québec avec l'Ontario et l'ensemble du Canada



Progrès inégal du bien-être au Québec, en Ontario et dans l'ensemble du Canada¹¹

¹¹ Tirée des Indicateurs du bien-être au Québec, cette illustration met en lumière le progrès relativement inégal des indicateurs de bien-être économique (en rouge), sociétal (en mauve) et environnemental (en vert), au Québec, en Ontario et au Canada (de gauche à droite). Elle ne présume en rien du niveau absolu de progrès du bien-être au Québec. L'état de la progression de chaque pilier est représenté par la superficie rouge, mauve ou verte. En théorie, si une superficie colorée est petite, le nombre d'indicateurs de ce pilier ayant progressé est faible. Au contraire, si cette superficie colorée est grande, le nombre d'indicateurs de ce pilier ayant progressé est élevé. En



Conclusion

À l'heure où de nombreuses enquêtes d'opinion indiquent que la société québécoise est de plus en plus soucieuse de voir intégrer les considérations de bien-être individuel et collectif dans les priorités gouvernementales¹², les organisations membres du G15+ sont fières d'avoir livré le fruit de leur réflexion dans le cadre de la consultation publique en vue de l'élaboration du quatrième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Nous estimons que le Québec doit résolument mettre le cap vers une société à la recherche du bien-être. Cultiver la solidarité et l'inclusion, raffermir le tissu social, développer et encourager les initiatives de partage, de solidarité et d'inclusion, permet de construire une société dédiée à la recherche constante de l'amélioration des conditions de vie de toutes et de tous.

Cette démarche ne devrait pas seulement incomber au gouvernement du Québec, mais bien à toute la société québécoise. C'est pourquoi nous lançons un appel aux représentants politiques de tous les paliers, au milieu économique, à la société civile ainsi qu'à l'ensemble de la population, à poursuivre le dialogue pour faire avancer la vision d'une société solidaire, prospère et verte.

d'autres mots, si la superficie colorée atteignait la bande blanche entourant le cercle, 100 % des indicateurs de ce pilier auraient progressé.

¹² Par exemple, dans un [coup de sonde](#) mené en ligne auprès de 1000 personnes du 29 mai au 2 juin 2020, près des deux tiers (67 %) des répondants disent souhaiter que le gouvernement québécois place la santé, la qualité de vie et l'environnement en priorité, devant la croissance économique (30 %).